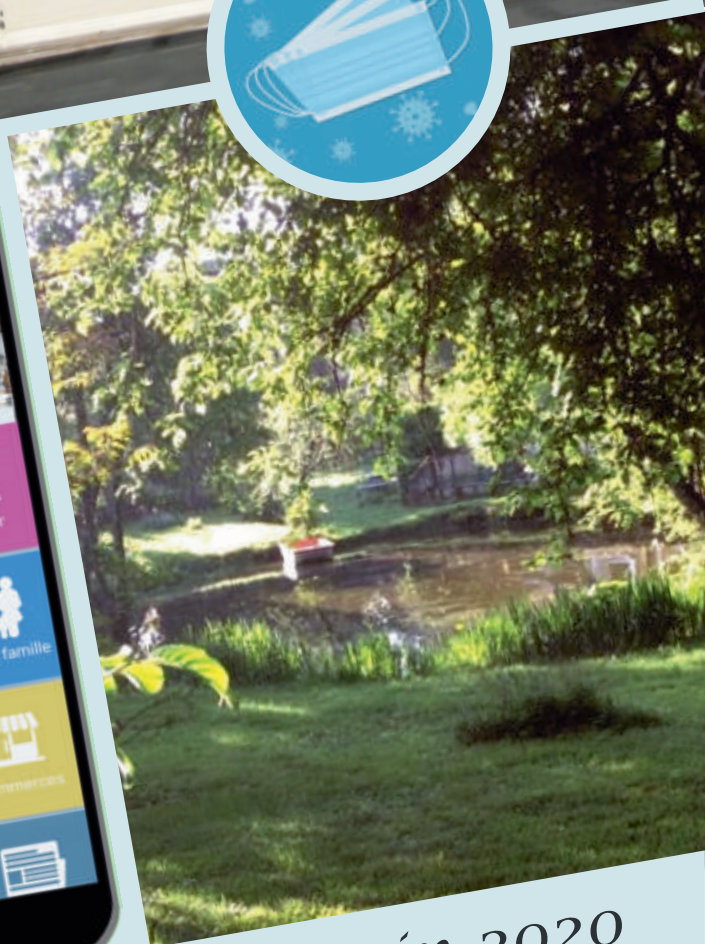
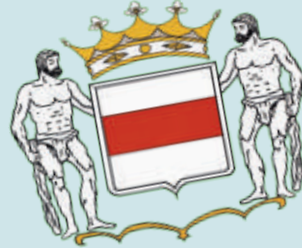


Henrichemont Le Mag n°1

www.henrichemont.fr



Juin 2020

La nouvelle municipalité



Gilles BUREAU
MAIRE



Nathalie MESTRE
1^{er} adjointe
Tourisme, écoles



René LORANS
2^e adjoint
Social, travaux



Florence NERZIC
3^e adjointe
Animations, associations



Dominique FOURNIER
4^e adjoint
Economie, finances



Florence SEMENCE
Conseillère déléguée
Communication



Jean-Philippe BEUX
Conseiller



Claire DROESBEKE
Conseillère



Damien GUILLON
Conseiller



Sandrine HUET
Conseillère



Franck JANSONNIE
Conseiller



Bénédicte HURIEZ
Conseillère



Lionel MORICE
Conseiller



Anne IMBOURG
Conseillère



Jean-François MORIN
Conseiller



Sandrine MERGIER
Conseillère



Nicolas POTELUNE
Conseiller



Géraldine NOYAT
Conseillère



Yvan RÉGUER
Conseiller

Les délégués élus au conseil communautaire lors des élections du 15 mars 2020 sont :
Gilles BUREAU, Nathalie MESTRE, Jean-Philippe BEUX



Coronavirus : et maintenant ?

À l'heure où recherche scientifique et réseaux connectés accélèrent l'acquisition des connaissances, la crise sanitaire provoquée par **l'épidémie de coronavirus** nous rappelle les réalités de la condition humaine et en particulier celles de la fragilité et de la vulnérabilité de l'homme.

Révéler un jour de novembre 2019, dans un marché animalier à Wuhan en Chine, ce virus aura à lui tout seul bouleversé le quotidien et l'équilibre de plus de 3 milliards d'habitants, soit la moitié de notre planète.

« Partout où l'humanité gagne sur la nature, en modifiant l'équilibre des écosystèmes, le risque d'apparition de nouveaux germes pathogènes pour l'homme augmente ».

C'est la thèse développée par certains experts, validant ainsi la force de réaction de l'infiniment petit et ses capacités à développer de dangereux virus.

Qui aurait pu envisager un tel scénario ? Une sorte « d'arrêt sur image » où pendant 8 semaines, le film de notre quotidien se bloque dans **un confinement inédit et impactant** pour notre environnement social et économique.

Paradoxalement cette situation peu enviable aura eu des aspects positifs pour notre quotidien.

En effet, certaines valeurs trop souvent occultées dans notre monde moderne, comme le don de soi, l'entraide, la solidarité et la reconnaissance sont réapparues au grand jour.

Je pense bien sûr à la formidable implication des équipes médicales et paramédicales au sens large. Leur capacité de réaction devant un ennemi silencieux et sournois a fait l'admiration de tous.

Je pense également, localement, à tous nos commerçants, grande surface et à tous ceux qui ont contribué par le maintien de leurs activités à un minimum de vie économique et sociale.

Je pense enfin aux **33 couturières et couturiers**, pour la plupart de notre commune, qui ont accepté spontanément de participer à la confection des 2 000

masques qui vous ont été remis avant le 11 mai dernier. Une action menée par la nouvelle équipe municipale et possible grâce au concours de la société Herdegen.

Un grand merci à tous ces acteurs qui ont fait honneur à notre commune.

Dans ce contexte si particulier, **la nouvelle équipe municipale** que vous avez choisie le 15 mars dernier, s'est installée et s'est mise immédiatement au travail.

Notre première tâche est d'organiser, à Henrichemont et à La Borne, l'après coronavirus et le retour à la normalité.

Un retour forcément progressif accompagné de toutes les mesures de précaution et de gestes barrières qu'il nous faut respecter scrupuleusement, avec discipline et rigueur.

Sans délai, nous allons mettre en place notre projet pour Henrichemont basé sur la santé et le social, la communication, le développement économique, la sécurité, les animations et le développement durable.

Les 4 grands investissements prévus à Henrichemont dans les 2 ans qui viennent vont enfin pouvoir démarrer. Le centre culturel Victor Hugo, la nouvelle maison de retraite, le nouveau centre de secours et la première tranche des travaux d'assainissement de l'ouest de la ville contribueront à rendre notre ville plus dynamique, attractive et moderne.

Notre priorité sera le bien-être de tous.

Vous pouvez compter sur notre implication totale au service d'Henrichemont

Gilles Bureau
Maire d'Henrichemont



Sommaire



Page :

La nouvelle équipe municipale

Page 3 :

Le mot du Maire

Page 4 :

Commissions et syndicats Travaux

Page 5 :

Information - communication

Page 6 :

Commerçants et artisans

Page 7 :

État-civil
Des masques pour tous

Page 8 :

Environnement

Informations légales

Henrichemont Le Mag

Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont

Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et communication

Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 6 rue de Sully, 18250 Henrichemont

Juin 2020

Tirage : 1 150 exemplaires

Commissions et syndicats



Le Maire, Gilles Bureau, est le président de toutes les commissions. En gras, la vice-présidente ou le vice-président de la commission.

Information - Communication

Florence Semence, Florence Nerzic, René Lorans, Jean-François Morin, Yvan Réguer, Claire Droesbeke, Bénédicte Huriez, Gérard Auvray, Cédric Loosli

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Nathalie Mestre, Dominique Fournier, René Lorans, Lionel Morice, Jean Philippe Beux

Sécurité

René Lorans, Damien Guillon, Yvan Réguer, Claire Droesbeke, Géraldine Noyat

Entretien - Cadre de vie - Environnement

René Lorans, Florence Nerzic, Florence Semence, Dominique Fournier, Nathalie Mestre, Claire Droesbeke, Géraldine Noyat, Nicole Robinet

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Aînés

René Lorans, Nathalie Mestre, Florence Nerzic, Sandrine Huet, Nicolas Potelune, Bénédicte Huriez, membres extérieurs en cours de désignation

Animations - Festivités - Associations

Florence Nerzic, Florence Semence, Anne Imbourg, Claire Droesbeke, Sandrine Mergier, Sandrine Huet, Bénédicte Huriez, Pascal Scandolari, Philippe Lepot

Enseignements - Écoles

Nathalie Mestre, Florence Nerzic, Florence Semence, Sandrine Huet, Jean-François Morin, Yvan Réguer, Franck Jansonnne

Développement économique et commercial

Dominique Fournier, Damien Guillon, Nicolas Potelune, Nathalie Mestre, Sandrine Mergier, Jean-Philippe Beux

Travaux - Voirie - Bâtiments communaux

René Lorans, Dominique Fournier, Nathalie Mestre, Lionel Morice, Damien Guillon, Anne Imbourg, Jean-Philippe Beux, Claude Verhoven, Christian Vataire, Bernard Ramier, Ghislain Berthin, Christian Pinson

Finances

Dominique Fournier, René Lorans, Nathalie Mestre, Anne Imbourg, Lionel Morice, Franck Jansonnne

Ouverture des plis - Appels d'offres

Membres titulaires : Nathalie Mestre, Dominique Fournier, Lionel Morice

Membres suppléants : René Lorans, Damien Guillon, Jean-Philippe Beux

Syndicat mixte pour l'intercommunication des réseaux d'alimentation en eau potable situés au nord-est de Bourges (SMIRNE)

Délégués : René Lorans, Franck Jansonnne, Nathalie Mestre

Syndicat Départemental d'Énergie (SDE)

Délégué titulaire : Franck Jansonnne

Délégué suppléant : René Lorans

Conseil d'administration de la maison de retraite

Gilles Bureau, Anne Imbourg, Bénédicte Huriez, Christian Pinson, Jean-Claude Berthet

Travaux



Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable commencés à la Borne avant le confinement ont repris mi-mai et seront achevés les derniers jours de juin. Ceux prévus aux Gâtés démarreront en septembre.

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne école des filles destinée à devenir le centre culturel Victor Hugo ont démarré pour une durée de 15 mois.

L'éclairage public sera revu, notamment sur les secteurs suivants : les Gâtés, La Borne, chemin du Crot, rue des Billets, rue du Tivoli, route des Gimonets, route de La Borne.

Parmi nos premières actions, un **nettoyage complet** de la **place Henri IV** sera effectué du 6 au 11 juillet 2020.



Un plan de communication novateur et pour tous

L'instantanéité de nos modes de communication modernes et la promptitude des commentaires qu'ils engendrent sur les réseaux sociaux, procurent parfois le sentiment de privilégier les réactions à chaud, au détriment d'analyses plus objectives.

À l'inverse, cet accès permanent à l'information et au débat, est un gage d'égalité, d'intégration et de liberté d'expression propre à un pays souverain et démocratique.

C'est en s'inspirant de ces 2 constats que nous vous proposons un nouveau plan de communication pour tous, jeunes et moins jeunes, connectés ou moins connectés.

Il repose sur 5 piliers associant à la fois des moyens modernes et d'autres plus traditionnels, avec des rythmes différents et complémentaires.

1. Notre page Facebook

Dès notre prise de fonction, nous avons mis en place **notre page Facebook « Mairie Henrichemont »** avec pour objectif de vous informer sur les actions menées par votre commune, sur l'actualité à Henrichemont et sur tout ce qui concerne votre quotidien sur le plan social, économique et environnemental.

Progressivement nous proposerons aux associations qui le souhaitent de communiquer sur leurs activités via cette page.



Bandeau en-tête de l'application myMairie et de la page Facebook « Mairie Henrichemont »

2. « myMairie.com » sur votre téléphone portable

Nous travaillons à la mise en place d'une **application, téléchargeable sur votre téléphone portable**, vous permettant d'accéder en temps réel à des messages d'informations rapides et prioritaires. La crise sanitaire actuelle est un exemple flagrant de la nécessité de disposer d'un tel service.

Cette application permettra d'autre part, de synthétiser les informations, services, équipements disponibles à Henrichemont, de mettre en place localement un covoiturage et d'envisager à l'avenir d'autres possibilités notamment en matières touristique et économique.

Notre choix s'est porté sur « mymairie.com ».

L'application sera disponible à partir de mi-juillet.

3. Un panneau numérique sur la place Henri IV

Le troisième axe de ce plan de communication consistera, dès que possible, à installer sur la place Henri IV **un panneau numérique, permettant une diffusion « en boucle » d'informations** concernant Henrichemont. Les fêtes, événements et manifestations à venir, les rendez-vous importants et tout autre type de communication concernant votre quotidien, vos préoccupations et vos centres d'intérêts, trouveront ainsi un relais visuel nouveau.

Là aussi, nous proposerons aux associations de notre commune qui le souhaitent, de profiter de cette installation pour annoncer leurs manifestations ou activités à venir.

4. Des réunions publiques et des contacts réguliers avec les associations

Des réunions publiques annuelles seront organisées à Henrichemont et à La Borne pour évoquer la mise en place de notre programme, pour rendre compte et pour bien sûr entendre vos besoins, remarques et demandes.

S'ajouteront également **des rencontres régulières avec les présidents d'associations** pour évoquer tous ces sujets et contribuer ainsi ensemble au développement et au dynamisme de notre commune.

5. Un bulletin d'information trimestriel

Enfin, vous avez été nombreux à manifester votre intérêt pour **notre bulletin municipal écrit** que nous allons pérenniser.

Avec une présentation revue, **« Henrichemont Le Mag »** vous sera désormais distribué trimestriellement, intégrant vos rubriques habituelles et d'autres plus nouvelles.

Comme vous le constatez, ce plan de communication s'adresse à toutes et à tous avec pour objectif de partager des informations, à l'aide d'une série d'outils récents ou plus traditionnels.

Développer, animer, sécuriser et rendre attractive notre commune nécessite une communication constante et suivie avec chacune et chacun d'entre vous.

Votre nouvelle équipe municipale s'y engage.

Gilles Bureau

Contacts :

Mairie : 02 48 26 70 04

mairiehenrichemont@orange.fr

Site : www.henrichemont.fr

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/mairiehenrichemont

www.instagram.com/mairiedhenrichemont

Application mymairie :

Rendez-vous sur mymairie.fr/henrichemont/ et télécharger l'appli via App Store ou Google play.

Nouveaux commerces - artisans



SA Destock *Déstockage alimentaire*

Aurélie et Steven Fougère
4 rue de Verdun
18250 Henrichemont
Tél. : 06 41 99 35 64
Facebook : SA Destock (Aurélie Steven Fougère)



Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30. Fermé le dimanche et le lundi.

B.C et M *Maçonnerie, couverture et multiservices*

M Bonnin (auto entrepreneur)
23 route d'Achères
18250 Henrichemont
Tél. : 09 52 41 04 53
et/ou 06 03 49 02 86
b.couverture.multiservices@gmail.com



Sabrina Lefebvre *Créatrice d'événements : mariage, baptême, anniversaire, communion, retraite*

15 route des Aix
18250 Henrichemont
Tél. : 06 43 69 69 78
onsoccupiedetout3@gmail.com
Facebook : on s'occupe de tout



Sur rendez-vous.

Marie Rondelet *Praticienne de santé - Réharmonisation énergétique, émotionnelle et posturale*

9 route des Aix
18250 Henrichemont
Tél. : 06 51 76 37 76
marie.therapie@gmail.com
Facebook : Marie Rondelet



Uniquement sur rendez-vous.

Boucherie Laudat *Boucherie - Charcuterie - Traiteur*

Les Talbots
route des Gimonets
18250 Henrichemont
Tél. : 06 86 45 27 54
Facebook : Boucherie Laudat



Contact téléphonique de préférence les lundis et mardis.

Joël Marot *Sculptures grès*

23 bis rue de la Chapelotte
La Borne
18250 Henrichemont
Tél : 06 95 70 58 01
joelmarot@outlook.fr
http://joelmarot.fr/
Facebook : Joël Marot



Visites sur rendez-vous uniquement.

Tual Adrien *Maréchal ferrant Ferrures classiques et orthopédiques, parages équin*

Les Trembles
18250 Henrichemont
Tél. : 06 50 60 58 06
tualmarechalerie@live.fr



Sur rendez-vous.

Prochainement, ouverture d'un nouveau commerce place Henri IV.



du 1er novembre 2019 au 30 avril 2020

Naissances

le 21 décembre 2019

LEPETIT CÔME, THIERRY, ALAIN

le 4 janvier 2020

BERTHET FASSE LEÏLA, ROSE

le 18 février 2020

DALIVOUST ELISE, ALINE,
NATHALIE

le 9 mars 2020

KOHLER LAWSON, CHARLES

le 10 mars 2020

LYON JEANNE, CHRISTINE, CHANTAL

Mariages

le 19 décembre 2019

MITTERRAND NATHALIE

ET

BERTHET FABRICE, HENRI, CHARLES

Décès

le 8 novembre 2019,

JEMAÏ JOUDA, NÉE BEN SASSI

le 22 novembre 2019,

HAUTIN GABRIEL, ABEL

le 5 décembre 2019,

RONDEAU GISÈLE, JEANNE, ANDRÉE, NÉE BALET

le 8 décembre 2019,

DAUTIN SYLVIANE, DÉSIRÉE, NÉE MORINOT

le 11 décembre 2019,

GALOPIN MARIE-LOUISE, NÉE PEZARD

le 22 décembre 2019,

GILLET MAURICE, DANIEL, EUGÈNE

le 1e janvier 2020,

BERTHET FABRICE, HENRI, CHARLES

le 4 janvier 2020,

VÉRONÈSE PIERRE

le 13 janvier 2020

GOUDINOUX JEAN, LOUIS

le 23 janvier 2020

DÉRIVAUX JACQUES, FRANÇOIS

le 24 janvier 2020

BIGEREL LOUISETTE, PAULETTE, NÉE SIMON

le 27 janvier 2020

CAROUGE MICHELINE, NÉE TEMPESTA

le 29 janvier 2020

PELLETIER YVETTE, MARIE, NÉE LEGRAND

le 31 janvier 2020

AUDRY DENISE, GEORGINA, NÉE ROBLIN

le 16 février 2020

LEGRAND RAYMOND

le 23 février 2020

VANNIER SOLANGE, MARIE, PAULE, ALICE, NÉE PELLÉ

BOYER GENEVIÈVE, ELISABETH, NÉE BEDU

le 6 mars 2020

WOLFF EUGÉNETTE, PIERRETTE, NÉE SOCHET

le 11 mars 2020

GOURDIN Bernard

le 13 mars 2020

LASALLE MARTINE

DELORT GABRIELLE, JEANNE, BERNADETTE

Des masques pour tous



Lorsque le déconfinement a été décidé par le gouvernement, pour faire face aux nouvelles règles sanitaires destinées à nous protéger et à protéger les autres de la Covid-19, la municipalité a décidé de faire appel à des bénévoles pour réaliser des masques.

La société Herdegen a fourni un tissu répondant aux normes en vigueur et 33 couturières et couturiers se sont mobilisés afin que chaque Henriche-

montais.e dispose d'au moins un masque grand public. Ainsi, grâce au dévouement des petites mains, les élus, épaulés par la brigade de gendarmerie, ont pu organiser la distribution.

Un lot complémentaire a été déposé à la mairie pour les familles ayant besoin de plus de masques. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette opération.





Le Plan Mares

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions Trame Verte et Bleue, le PETR Centre-Cher* a lancé, en début d'année 2019, une grande opération en faveur des mares : le « Plan Mares », déployé par l'association Nature 18 (Association de protection de la nature et de l'environnement dans le Cher).

Qu'est-ce qu'une mare ?

Une mare est une étendue d'eau stagnante qui peut s'assécher une partie de l'année. Sa surface est variable (1 à 5000 m²) et sa profondeur excède rarement 2 mètres. Elle n'est en aucun cas en connexion avec un cours d'eau.

L'objectif du Plan Mares est de recenser l'ensemble des mares communales présentes sur le territoire pour mieux les connaître en vue de protéger et restaurer ces milieux fragiles, maillons essentiels de la biodiversité et de la ressource en eau.

L'ensemble des collectivités du territoire concerné (99 communes et 7 communautés de communes) ont été enquêtées. Par la suite, Nature 18, représentée par Lucie Jamet, chargée de missions Territoires durables, est venue sur place pour visiter et diagnostiquer chaque mare identifiée et ainsi déterminer, grâce à quelques critères, l'état de conservation de celles-ci et les actions de restauration à prévoir.

80 communes ont répondu au questionnaire, 32 communes possèdent au moins une mare

communale et 80 mares ont été recensées sur l'ensemble du territoire.

Une cartographie précise de l'ensemble des mares a été établie, favorisant l'identification de zones à enjeux, en particulier en lien avec les besoins vitaux de déplacements des espèces.



Les résultats de cette étude apporteront, aux élus, des réponses techniques et financières pour la remise en état écologique et à la valorisation de ce patrimoine rural incontournable. Ainsi, le PETR Centre-Cher et Nature 18 vont développer un guide de recommandations illustré, avec des conseils de gestion durable à destination des élus et agents communaux et donnant des éléments d'aide à l'auto diagnostic de la santé d'une mare, des fiches techniques sur les interventions possibles en fonction

des problématiques rencontrées, et de nombreux exemples de bonnes pratiques pour une mare agréable et riche en biodiversité.

Des formations techniques seront également organisées pour permettre aux collectivités de relayer les bonnes pratiques à leurs concitoyens.

Nature 18 le le PETR Centre-Cher

**PETR Centre-Cher = Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Centre-Cher issu de la fusion du SIRDAB, du Pays de Bourges et du Pays de Vierzon au 1er juin 2019*

Photo : La mare de La Borne

Déchets, canettes, bouteilles et autres détrit

La propreté est la première image qu'une ville offre à ses habitants et à ses visiteurs.

Hélas, il n'est pas rare de voir des mégots et des déjections canines sur les trottoirs, de trouver des déchets divers et variés dans les espaces verts.

Toutes ces incivilités, dues au comportement de quelques-uns, gâchent la vie quotidienne et ternissent l'image de notre cité. Si elles sont fort désagréables à voir et parfois à sentir, notamment l'été, elles représentent également de réels dangers. Nous pouvons

tous glisser sur une déjection canine, trébucher et tomber sur une bouteille, profiter des bords de l'étang et marcher sur un tesson de verre. L'enfant qui joue au Jeu de Paume peut manipuler des déchets et être contaminé par diverses bactéries. Nul ne souhaite expérimenter pareilles mésaventures.

Il appartient donc à tous, habitants, agents communaux, commerçants, acteurs de la vie locale d'agir au quotidien dans le respect de l'autre et de l'espace public. La déchèterie est là pour accueillir vos

déchets, des poubelles et des bennes à verre existent en différents endroits de la commune.

Ces règles sont très simples à respecter, alors, ensemble, œuvrons pour améliorer notre cadre de vie.

